S2 · TRONC COMMUN ÉCONOMIE ET GESTION

Résumé de comptabilité générale S2

Les notions à connaître, les formules et les pièges fréquents des 7 chapitres de Comptabilité Générale 2. Idéal pour réviser la veille de l'examen.

Chapitre 1

Les travaux extracomptables

- Inventaire physique : comptage des stocks et vérification des immobilisations, des créances, de la trésorerie et des dettes.
- Inventaire comptable : la balance avant inventaire est corrigée par les écritures d'inventaire, puis on établit la balance après inventaire.

- Les écritures d'inventaire portent sur les stocks, les amortissements, les provisions et les régularisations des charges et des produits.
- Stocks : on annule le stock initial et on constate le stock final par le compte de variation des stocks (6114 pour les marchandises).
- Achats revendus de marchandises = achats + stock initial − stock final.
- Ces travaux appliquent les principes de prudence et de spécialisation des exercices.

Formules

Variation de stock (marchandises) = stock initial − stock final

Achats revendus = achats + (SI − SF)

Chapitre complet et 2 exercices corrigés →

Chapitre 2

Les amortissements

- Base amortissable : valeur d'origine (coût d'acquisition hors TVA récupérable).
- Amortissement linéaire : annuité constante = valeur d'origine × taux ; taux = 100 % / durée. La première annuité est calculée au prorata du temps (en mois).
- Amortissement dégressif : taux dégressif = taux linéaire × coefficient (1,5 pour 3 ou 4 ans ; 2 pour 5 ou 6 ans ; 3 au-delà de 6 ans), appliqué à la valeur nette d'amortissements (VNA).
- En dégressif, on passe au linéaire dès que l'annuité linéaire calculée sur la VNA et la durée restante devient supérieure à l'annuité dégressive.
- Les immobilisations en non-valeurs (frais préliminaires, charges à répartir) s'amortissent sur 5 ans au plus.
- Écriture : débit 6193 Dotations d'exploitation aux amortissements des immobilisations corporelles ; crédit 28xx Amortissements (par exemple 2834 pour le matériel de transport).

Formules

Annuité linéaire = VO × taux × (mois / 12)

Taux dégressif = taux linéaire × coefficient

VNA = VO – cumul des amortissements

Chapitre complet et 2 exercices corrigés →

Chapitre 3

Les cessions d'immobilisations

- Étape 1 : dotation complémentaire, de la dernière clôture jusqu'à la date de cession.
- Étape 2 : constatation du prix de cession, au crédit de 7513 Produits des cessions des immobilisations corporelles (par le débit de la trésorerie ou de 3481 Créances sur cessions d'immobilisations).
- Étape 3 : sortie du bien : débit des amortissements cumulés (28xx) et de 6513 VNA des immobilisations corporelles cédées ; crédit du compte d'immobilisation pour sa valeur d'origine.

- Plus-value = prix de cession – VNA ; moins-value si le résultat est négatif.

Formules

VNA = valeur d'origine – amortissements cumulés à la date de cession

Résultat de cession = prix de cession – VNA

⚠️ Pièges fréquents

N'oublie pas la dotation de l'exercice de cession avant de calculer la VNA.

Chapitre complet et 2 exercices corrigés →

Chapitre 4

Provisions pour dépréciation de l'actif

- Client douteux : on transfère la créance TTC de 3421 Clients vers 3424 Clients douteux ou litigieux.

- La provision se calcule sur le montant hors taxes de la créance, car la TVA pourra être récupérée si la perte devient définitive.
- Dotation : débit 6196 Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant ; crédit 3942 Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés.
- Stocks : provision si la valeur actuelle est inférieure au coût (crédit 3911 Provisions pour dépréciation des marchandises).
- Ajustement : si la perte estimée augmente, dotation complémentaire ; si elle diminue, reprise (crédit 7196 Reprises sur provisions pour dépréciation de l'actif circulant).

Formules

Provision client = créance HT × pourcentage de perte probable

Ajustement = provision nécessaire – provision existante

⚠️ Pièges fréquents

Ne calcule pas la provision sur le TTC.

Chapitre complet et 2 exercices corrigés →

Chapitre 5

Provisions pour risques et charges

- Conditions : un événement survenu ou en cours rend probable une sortie de ressources, dont le montant peut être estimé.
- Provision durable (dénouement au-delà d'un an) : financement permanent, par exemple 1511 Provisions pour litiges ; dotation au débit de 6195 Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges durables.
- Si le risque doit se dénouer dans l'année, la provision est classée au passif circulant (comptes 450, autres provisions pour risques et charges).

- Chaque année, la provision est ajustée : dotation complémentaire ou reprise (crédit 7195 Reprises sur provisions pour risques et charges durables).
- Différence avec la dépréciation : la provision pour risques concerne un passif probable ; la provision pour dépréciation concerne la perte de valeur d'un actif.

Chapitre complet et 2 exercices corrigés →

Chapitre 6

Régularisation des charges et des produits

- Charges constatées d'avance (3491) : charge enregistrée mais qui concerne l'exercice suivant (loyer payé d'avance). On crédite le compte de charge.
- Produits constatés d'avance (4491) : produit enregistré mais qui concerne l'exercice suivant. On débite le compte de produit.

- Charges à payer : charge de l'exercice non encore facturée ou payée (4417 Fournisseurs, factures non parvenues ; 4493 Intérêts courus et non échus à payer).
- Produits à recevoir : produit de l'exercice non encore facturé (3427 Clients, factures à établir ; 3493 Intérêts courus et non échus à percevoir).
- Au début de l'exercice suivant, ces écritures sont extournées (contre-passées).

Formules

Montant à régulariser = montant total × durée concernée / durée totale

Chapitre complet et 2 exercices corrigés →

Chapitre 7

Le rapprochement bancaire

- Les deux comptes sont réciproques : un solde débiteur chez l'entreprise correspond à un solde créditeur chez la banque.
- On pointe les opérations communes, puis on liste celles qui n'apparaissent que d'un côté.
- Opérations connues de la banque seulement (frais, virements reçus, prélèvements) : elles corrigent la comptabilité de l'entreprise et donnent lieu à des écritures.
- Opérations connues de l'entreprise seulement (chèques émis non encore présentés, remises non encore créditées) : décalages temporaires, sans écriture.
- Après correction, les deux soldes rectifiés doivent être égaux.

Chapitre complet et 2 exercices corrigés →

Contenu rédigé à partir des programmes universitaires et des textes en vigueur (CGNC, Code général des impôts à jour de la loi de finances 2026). À l'examen, applique toujours les données de l'énoncé.

Version en ligne, chapitres complets et cours particuliers
najimacademy.com/fr/cours-eco/comptabilite-generale-2/resume/